

Association Culturelle Saussoise

L'édition 2020 du Festival En Sausses marquait la dixième édition du Festival, un anniversaire que l'on n'imaginait pas fêter de cette manière.

Cette année si particulière nous a forcé à proposer des solutions et des aménagements différents pour que le Festival soit autorisé par les autorités (préfecture et municipalité) et puisse se dérouler dans les meilleures conditions. Je profite de ce moment pour remercier tous les Artistes, (Lù Barbalucou, Flou'Arp, The Springs, Ninety's Story, Blue Moon, Ciao Basta et Petite Raoul) qui nous ont fait partager d'excellents moments musicaux tant dans l'église que sur la scène du pont et les Festivaliers présents les 23, 24 et 25 juillet dernier. Merci de nous avoir fait confiance dans cette période compliquée et d'avoir respecté les mesures mises en place pour que le Festival ait lieu...

Un ENORME merci aux bénévoles et membres de l'Association Culturelle Saussoise pour leur soutien, implication, présence et amitié, aux techniciens ainsi qu'aux Saussois toujours enthousiastes pour le Festival.

Je n'oublie pas nos partenaires (Mairie de Sausses, CCAPV, Crédit Agricole, Intermarché, SACEM, AUCOP, RIGAULT).

A bientôt pour de nouvelles aventures.

Laurent MICHEL Président de l'ACS.



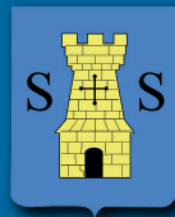
Etat Civil

C'est avec une très grande tristesse que nous avons le regret d'annoncer le décès
d'Antoine DI POPOLO

né le 20 janvier 1930 et décédé à SAUSSES le 25 septembre 2020.

Ancien Président de la société de chasse de Sausses, personnage très sympathique et attachant, Antoine était très apprécié de tous.

A Paulette son épouse, à Marie, Lisa et Julien ses petits-enfants, ainsi qu'à toute sa famille et ses nombreux amis, nous adressons nos plus sincères condoléances.



Le Petit Journal Saussois

N°138
Aout/Septembre
2020

Bulletin d'information communal de Sausses - Directeur de la publication F. Dagonneau - Rédaction : Conseil municipal
Réalisé et imprimé par nos soins N°ISSN :09/00002 - Version numérique disponible sur <http://www.sausses.fr>

Saussoises, Saussois, chers amis,

Le conseil municipal a effectué sa rentrée lors de la séance du 16 septembre 2020.

Lors de cette séance le programme des travaux communaux pour le second semestre a été confirmé

- ☞ Réalisation des travaux d'agrandissement du cimetière
- ☞ Mise en place du système vidéo du programme « village vigilant »
- ☞ Etudes et dernières mises au point technique du projet de rénovation et de l'agrandissement du four communal (travaux début 2021)

A ces projets municipaux, nous avons eu le plaisir d'obtenir l'accord du Conseil Départemental concernant deux aménagements très attendu à l'entrée du village :

- ☞ le rehaussement du parapet dans la « montée de l'Auberge »
- ☞ les travaux d'embellissement, de rénovation et de sécurisation du « pont du Riou »

Ces deux projets seront réalisés et financés à 100% par le Conseil Départemental, propriétaire des ouvrages.

A noter que les travaux du pont du Riou imposeront des coupures de circulation en journée, dès que les dates de travaux seront connues une large information sera effectuée auprès de la population.

Dans la continuité des engagements pris par le conseil municipal, le projet de redynamisation de la Guérite sera également au « menu » des prochaines séances du conseil municipal.

A ce titre, je tiens à remercier Richard AMENTA, qui quittera la Guérite cet automne après huit années passées aux commandes de la Guérite et qui aura œuvré avec réussite pour recevoir des hôtes venus de toute la France dans les chambres du bâtiment.

Une nouvelle ère va désormais s'ouvrir pour la Guérite. En effet, comme souhaité par la population, le conseil municipal va s'efforcer de mettre en place un mode de fonctionnement différent et résolument ciblé sur la proximité avec les habitants, tout en maintenant une dynamique de location de chambres d'hôtes.

Ces nombreux sujets seront abordés lors du prochain conseil municipal programmé le 18 novembre à 18h30, j'espère vous y retrouver nombreux.

Bien à vous.

■ Franck



Comité des Fêtes

Malgré cette période de crise sanitaire, le Comité des Fêtes était décidé et prêt à organiser une fête qui a bien eu lieu, même si le programme a été restreint, et nos habitudes ancestrales chamboulées.

La fête a débuté autour d'un repas sur la place du Riou le Vendredi soir, pour déguster une Paëlla géante. L'organisation n'a pas été simple, du fait de toutes les mesures à appliquer et à respecter par rapport à la « Covid-19 » tant au niveau des organisateurs que des participants. Mais, quelle réussite cette belle soirée ! Nous étions nombreux, il régnait une atmosphère de joie et de bonheur. Tout le monde était heureux, joyeux enfin de pouvoir se retrouver ensemble, même si la soirée ne pouvait pas être endiablée..... Cette belle expérience n'est qu'une partie remise pour l'année prochaine.... D'ailleurs, commencez à réfléchir sur le thème du repas et n'hésitez pas à nous en faire part. Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions. Quant aux boulistes, ils se sont mobilisés pour les concours du Samedi et Dimanche. Les enfants, se souviendront de leur dimanche après-midi passé à sauter dans la structure gonflable et la piscine. Ils se sont amusés comme des petits fous et se sont régalés avec le goûter offert par le Comité des Fêtes.

A l'apéritif d'honneur offert par le Comité des Fêtes le Dimanche soir, il était beau de constater que toutes les générations étaient présentes et à l'écoute du discours de M. le Maire. C'est un moment, très important de partage autour d'un verre de l'amitié.

Ne vous inquiétez pas, nous espérons qu'en 2021, la situation face à la « Covid-19 » ira beaucoup mieux. Sachez, que dans ce cas, tous les membres du Comité des Fêtes mettront toute leur énergie pour préparer et organiser une fête grandiose pour 2021!

Je terminerai en remerciant de nouveau toute mon équipe qui donne beaucoup de son temps pour essayer d'animer et faire vivre notre village, ainsi que tous les bénévoles.

Sabine GHIBAUDO, Présidente du Comité des Fêtes



COVID-19

L'épidémie de COVID étant toujours malheureusement d'actualité, les principales règles à respecter (à ce jour) sur la Commune sont :

- rassemblements « festifs » ou « familiaux » limités à 30 personnes dans les bâtiments publics
- obligation de porter le masque dans les bâtiments publics (mairie, salle polyvalente, église...)

Compte tenu de ces restrictions, il a été décidé que les manifestations prévues par les associations dans la salle polyvalente sont à ce jour toutes suspendues.

Rappelons qu'il est indispensable que la population continue d'être vigilante notamment en appliquant les gestes barrières, et continue d'assurer le soutien et la solidarité nécessaire aux personnes les plus fragiles.

Elections Sénatoriales

Monsieur **Jean Yves ROUX** a été réélu Sénateur des Alpes de Haute Provence par les grands électeurs de notre département le dimanche 27 septembre.

La durée du mandat est de six ans.

Nous souhaitons à M. ROUX toute la réussite nécessaire pour faire entendre la voix de nos petites communes rurales au sein de cette grande et importante assemblée.



Nouvel arrêt de car scolaire

Avec une quinzaine d'enfants présents tous les matins au départ des bus scolaires pour l'école primaire d'Entrevaux et pour le collège d'Annot, la commune a décidé de réaménager l'ancien local de collecte des ordures ménagères pour leur offrir de meilleures conditions d'abris.

A noter également que la municipalité envisage de reconduire l'aide apportée l'année dernière aux parents pour prendre en charge une partie des frais de transport scolaire.

